



الشركة المغربية للتأجير التمويلي  
MAROC-LEASING

**GROUPE C.D.G.**

## **COMMUNIQUE**

Le Conseil d'Administration de Maroc-Leasing, réuni sous la présidence de Monsieur Ali HARRAJ le Jeudi 23 Septembre 2004, a procédé à l'examen du bilan d'activité et à l'arrêté des comptes de la société au titre du premier semestre 2004.

A cet égard, le Conseil a noté avec satisfaction que l'adossement au Groupe C.D.G, ainsi que l'avancement du plan de restructuration conjugués à la nouvelle stratégie commerciale, ont permis d'aboutir à des résultats encourageants.

C'est ainsi que :

☛ La production du semestre s'élève à 283 MDH, représentant une part de marché de 10 % et permettant de stabiliser le niveau des encours qui s'élèvent à 1.009 MDH au 30 Juin 2004.

☛ Grâce à la réduction du coût de refinancement, le **PNB progresse de 73 %** atteignant 36,8 MDH.

☛ **Le coefficient d'exploitation** passe de 40 % à **28 %** grâce à la maîtrise des charges d'exploitation.

☛ **Le RBE** s'améliore de 12,6 MDH à **26,5 MDH** au premier semestre 2004, soit plus de **109 %**.

☛ Le **taux de couverture** des créances en souffrance par les provisions se situe à **95 %** avec des dotations de 31 MDH contre 22 MDH en 2003 et des reprises de 21 MDH contre 5 MDH à la même période de l'exercice précédent grâce à l'intensification des efforts de recouvrement. La politique de provisionnement reste ainsi conforme aux exigences réglementaires.

☛ **Le résultat net** du 1<sup>er</sup> semestre est **bénéficiaire de 8,36 MDH** contre une perte de 6,01 MDH au 30 Juin 2003.

Le Conseil d'Administration a également pris acte du bon déroulement des chantiers structurants entrepris par la société depuis le début de l'exercice à savoir :

- ❑ la refonte du système d'information,
- ❑ le reengineering des process,
- ❑ les procédures de scoring et de maîtrise du risque
- ❑ ainsi que le renforcement du contrôle interne

Ces chantiers, une fois achevés, sont de nature à permettre à la société de poursuivre sa politique de croissance maîtrisée dans de bonnes conditions de profitabilité.

**Le Président du Conseil d'Administration**